

THEME

COMPREHENSION DU CONCEPT SUR LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES ET LES BENEFICES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Présenté par:

Henriette Tsoh - Ikounga
et Jean Pau Bintoungui

BRAZZAVILLE, Mai 2014

PLAN

INTRODUCTION

CONCEPT SUR LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

BENEFICES ENVIRONNEMENTAUX

BENEFICES SOCIAUX

CONCLUSION

I. INTRODUCTION (1)

La REDD+ est le résultat des négociations internationales sur le climat. REDD+ est le sigle du groupe des lettres « REDD » qui vient de Réduction (R), Emissions (E), Déforestation (D), Dégradation forestière (D), et le « signe +) qui prend en compte: la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité et de l'accroissement des stocks de carbone.

Son objectif principal est de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

INTRODUCTION (2)

Au regard des enjeux de la REDD+, et dans le but ultime de tirer les avantages liés à la problématique du climat et de la pauvreté, la République du Congo et les autres pays forestiers tropicaux du monde, ont décidé de consacrer REDD+ comme un outil de développement durable.

INTRODUCTION (3)

La mise en œuvre des activités de REDD+ aux niveaux national et local peut donner lieu à une large gamme de bénéfices en plus des bénéfices monétaires directs fournis en échange des réductions des émissions et de l'augmentation des stocks de carbone (Streck, 2009; Lindhjem et al, 2010; Peskett, 2011).

II. Compréhension du concept sur les services écosystémiques

Les services écosystémiques ou écologiques ont été définis par la première évaluation des écosystèmes pour le millénaire comme étant des bénéfices que les humains retirent des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir.

Les écosystèmes et plus généralement la biodiversité soutiennent et procurent de nombreux services dits services écologiques ou services écosystémiques, souvent vitaux ou utiles pour l'être humain.

Il faut distinguer les « services » des « fonctions écologiques » qui les produisent : les fonctions écologiques sont les processus naturels de fonctionnement et de maintien des écosystèmes, alors que les services sont le résultat de ces fonctions. Par souci de simplicité, on dit que les écosystèmes « rendent » ou « produisent » des « services ».

Ces services sont par exemple la production de l'oxygène de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués ou chassés, l'activité des pollinisateurs dans les cultures et celle des organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle de carbone dans le bois, le recyclage permanent des nutriments par les animaux, champignons, bactéries, etc.

III. Bénéfices environnementaux

- Protection de la qualité des sols et de l'eau
- Stabilisation du climat
- Conservation de la biodiversité (faune et flore)

IV. Bénéfices sociaux

- Produits ligneux (bois industriel, bois de feu, charbon, objets en bois, bois de service, etc.)
- PFNL – produits végétaux (nourriture, fourrage, plantes médicinales, graines, etc.)
- PFNL – produits animaux (miel, viande de chasse, poissons, autres produits animaux comestibles, peaux, etc.)
- Services forestiers (emploi local, pâturage, protection, récréation et tourisme, brise vent, ombre, etc.)

V. CONCLUSION

Pour conclure, il est possible de dire que la mise en œuvre des activités REDD+ au niveau national ou local donne lieu à des bénéfices multiples.

Les écosystèmes « rendent » ou « produisent » des services » mais une fonction écologique ne prend la forme d'un service à l'homme que dans la mesure où les pratiques sociales reconnaissent le service comme tel, c'est-à-dire reconnaissent l'utilité de la fonction écologique pour le bien-être humain.

Il est donc impérieux de sensibiliser les parties prenantes sur l'importance et la manière de concilier l'économie, le social et l'environnement pour prétendre à un développement durable.

Merci

Pour votre aimable attention